

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
du lundi 23 septembre 2024  
**N° CP-2024-7-6-6**  
**N° applicatif 9146**

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### **Direction**

Direction culture et patrimoine

### **Service consulté**

## **CONVENTION DE CO-PRODUCTION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE "LUNE" DU VAISSEAU ENTRE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE ET CAP SCIENCES**

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'approuver les modalités de coproduction de la prochaine exposition temporaire du Vaisseau, "Lune", en partenariat avec Cap Sciences, centre de culture scientifique et industrielle de Bordeaux, qui se tiendra au Vaisseau d'octobre 2026 à janvier 2028. Cette exposition permettant d'ajouter les compétences et les moyens de deux centres de sciences pour une exposition qui pourra ainsi être commercialisée pendant 10 ans, fera l'objet d'une action particulièrement forte en matière de mécénat d'entreprise, avec un objectif à 25% du budget global, pour en renforcer le rayonnement et réduire le reste à charge pour les coproducteurs.

La Collectivité européenne d'Alsace a décidé de placer le fait scientifique au cœur des politiques publiques, par le déploiement d'une politique de culture scientifique, technique et industrielle, dont les grandes orientations issues de la Mission d'exploration qui s'est déroulée de l'automne 2022 au printemps 2023 ont fait l'objet d'une délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 13 novembre 2023 (n° CD 2023-4-6-1).

La stratégie de rayonnement de la Collectivité européenne d'Alsace s'appuie notamment sur les expositions permanentes mais aussi temporaires de son établissement de culture scientifique à destination des jeunes, le Vaisseau à Strasbourg.

A ce titre, le Vaisseau souhaite s'associer au centre de culture scientifique et industrielle bordelais Cap Sciences, fort d'une expertise reconnue dans le design de parcours ludopédagogiques intégrant des dispositifs numériques, pour la coproduction de sa prochaine exposition temporaire « Lune », dont la convention de coproduction et ses annexes, joints

au présent rapport et soumis à approbation de la Commission permanente, exposent les modalités de partenariat.

## 1. L'aventure spatiale, un défi majeur pour le 21<sup>ème</sup> siècle :

La recherche scientifique et industrielle est un marqueur fort pour les territoires d'implantation de la Collectivité européenne d'Alsace et de Cap Sciences, qui ont l'ambition de proposer à leur public une programmation culturelle permettant de décrypter les grands enjeux scientifiques et techniques contemporains.

A ce titre, l'aventure spatiale s'affirme comme un défi majeur pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

50 ans après les missions Apollo, la Lune suscite un regain d'intérêt et de convoitises de la part d'un certain nombre d'Etats et de sociétés privées.

Les motivations ne manquent pas pour retourner sur la Lune : démonstration de puissance, enjeux géopolitiques, progrès scientifiques et technologiques, objectifs commerciaux, etc. La multiplication des missions d'exploration vise un retour durable de l'homme sur la Lune dans les prochaines décennies.

L'objectif de la collaboration entre la Collectivité européenne d'Alsace et Cap Sciences est de développer une exposition innovante sur le thème de l'aventure spatiale. Cette exposition, à la manière d'un voyage dans le temps, présente le récit de différentes facettes successives d'un retour durable de l'homme sur la Lune à travers des mises en situation ludiques et immersives.

## 2. Une alliance des compétences et des financements au service d'un projet ambitieux en recherche de mécénat

Cette coproduction doit permettre à la Collectivité européenne d'Alsace, à travers son établissement de culture scientifique, technique et industrielle « le Vaisseau », d'élargir son champ de compétences en bénéficiant de l'expertise et de l'expérience de Cap Sciences dans le domaine de la vulgarisation scientifique, au service d'une synergie créative réunissant idées, concepts et approches variés pour créer une exposition innovante et unique.

Elle présente également l'opportunité pour le Vaisseau de développer son réseau autour d'un ensemble d'acteurs diversifiés du champ de la culture scientifique, technique et industrielle mais aussi de la recherche, à travers l'apport d'un comité scientifique consultatif, qui lui permettra d'accroître sa visibilité afin d'attirer un public plus large, dépassant le périmètre du territoire alsacien. Cela lui permettra également de créer et de renforcer des liens favorisant le développement de partenariats futurs sur d'autres projets et initiatives dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle.

L'exposition, dont le propos, les objectifs et le public cible sont détaillés en annexe 1, sera présentée dans un premier temps dans les locaux de Cap Sciences entre juin 2025 et juillet 2026 pour rejoindre ensuite le Vaisseau d'octobre 2026 à janvier 2028. A l'issue de ces deux présentations, il est prévu une période d'itinérance pour une durée maximale de 10 ans, en France, mais également en Europe.

Le budget total global de production de l'exposition ne pourra pas dépasser 823 300 € HT, valorisation humaine incluse. Il est présenté en annexe 4 de la convention jointe en annexe au présent rapport.

Le budget de production étant évalué à 628 700 € HT (754 440 € TTC), la Collectivité européenne d'Alsace participera à raison de 50% du budget global, valorisation humaine

non incluse, soit un coût de production maximum de 314 350 € HT (377 220 € TTC) dont les modalités de décaissement sont présentées dans la convention de coproduction annexée au présent rapport. Cela représente un montant de 100 000 € TTC au titre de l'exercice 2024.

La recherche de mécènes doit permettre à la Collectivité européenne d'Alsace de diminuer sa part du budget prévisionnel afin de financer en partie la production de l'exposition.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la convention de coproduction de l'exposition « Mission Lune » entre la Collectivité européenne d'Alsace et Cap Sciences, qui se tiendra au Vaisseau d'octobre 2026 à janvier 2028, ses annexes et l'enveloppe dédiée de 377 220 € TTC hors valorisation humaine ;
- De m'autoriser à signer ladite convention jointe en annexe au présent rapport ;

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P176</i>	<i>O002</i>	<i>P176E05</i>	<i>T16</i>	<i>4763-23-2318-311</i>	<i>377 220 €</i>
				<i>1344-21-2188-311</i>	
<i>TOTAL</i>					<i>377 220 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.